LA COIFFE PORTÉE AUTREFOIS (2)

Succédant à la coiffe en coton, la broderie est apparue et les ailes, diminuant de largeur, ont été remontées, dans un premier temps sur le dessus de la tête, comme actuellement dans le pays voisin de Rochefort-en-terre et La Gacilly, pour se placer par la suite à l'arrière, au bas du bonnet. L'épinglage des ailes à l'arrière était déjà à la mode fin XIXe.

La coiffe se porte sur un bonnet majoritairement confectionné en filet et brodé ou encore en tulle brodé. La coiffure comporte une raie médiane et le chignon se présentant comme sur les dessins de R. Y. Creston est maintenu par une résille. Les précisions sous les schémas sont apportées par Dastum.

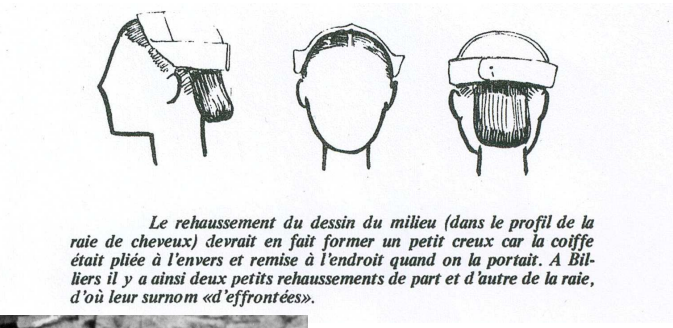

Le rehaussement du dessin du milieu (dans le profil de la raie de cheveux) devrait en fait former un petit creux car la coiffe était pliée à l'envers et remise à l'endroit quand on la portait. A Billiers il y a ainsi deux petits rehaussements de part et d'autre de la raie, d'où leur surnom «d'effrontées».

Famille Bocenno Trévelo Lisloc vers 1910.
Propriétaire : Catrevaux Hélène

La photo ci-contre, à droite, montre un porté avec l'introduction des chapeaux et manteaux dans les tenues vestimentaires.

Groupe ''Les Bruyères d'Arvor'' École Ste Anne vers1930.

Propriétaire : Famille Monfort descendance Alexandre (menuisier).

Provenance des cartes :
Comité Histoire et Patrimoine de Muzillac.